



ALLIANCE DES COMMUNES POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

(ACTE)



Suite à une large concertation à travers le « Dialogue National sur l'Énergie », la Tunisie a adopté en 2014 une Stratégie Nationale de la Transition Énergétique basée sur le renforcement de l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables (ER) avec pour principaux objectifs, à l'horizon 2030, la réduction de 34% de la demande d'énergie primaire et l'augmentation de 30% des énergies renouvelables dans le mix énergétique. Le rôle des collectivités locales dans la mise en œuvre de cette stratégie a été reconnu comme crucial. Le projet Alliance des Communes pour la Transition Énergétique (ACTE) est né de cette conviction. ACTE a été lancé en 2016 par l'Agence Nationale pour la Maitrise de l'Énergie (ANME) avec l'appui du Secrétariat d'État à l'Économie suisse (SECO). Il vise le renforcement des capacités des collectivités locales à analyser, planifier, mettre en œuvre et assurer le suivi des stratégies énergétiques locales. La démarche adoptée dans le cadre de ce projet s'inspire de l'approche utilisée dans le cadre du label suisse « cité de l'énergie » ou encore de l'European Energy Award (eea) en l'adaptant au contexte tunisien. Un nouveau label national destiné aux communes, appelé « ACTE-MEA », sera mis en place.



OBJECTIFS

- ✓ Permettre aux communes de contribuer activement à l'atteinte des objectifs énergétiques et climatiques nationaux et ce à travers la mise en œuvre de leurs stratégies énergétiques locales pour la maîtrise de l'énergie à l'échelle de leurs territoires.



PARTENAIRE

Agence Nationale pour la Maitrise de l'Énergie



BAILLEUR

Secrétariat d'État à l'Économie (SECO)



DURÉE TOTALE

2017-2022



BUDGET TOTAL

4,3 millions de francs suisses (dont 3,6 financés par le SECO)



PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

Groupement Planair

Alcor

IDE^e

Urbaplan

Transitec

I Résultats cibles



Repenser l'aménagement urbain de la ville par un Plan d'Aménagement Urbain révisé, une vision prospective du développement de la métropole de Sousse et un plan Directeur des Espaces Publics



Apporter une meilleure réponse aux besoins de mobilité et d'accessibilité des usagers par un plan de Déplacements Urbains et un plan de Circulation et de Stationnement



Optimiser la maîtrise de l'énergie et identifier des potentiels en énergies renouvelables par un schéma directeur de l'énergie et par l'élaboration d'un plan lumière et un plan d'investissements prioritaires



Assurer une transition numérique de la commune par une cellule SIG (systèmes d'information géographique) au sein de l'administration municipale et la création d'un géoportail

Tous ces documents de planification stratégique et opérationnelle sont accompagnés d'une vingtaine de projets pilotes à court terme mais impactant en terme de visibilité et traduisant, dans la pratique, la transversalité de la planification urbaine.



La déclinaison locale des objectifs nationaux de transition énergétique se concrétise à travers cet ambitieux programme qu'est ACTE. La capacité de mobilisation et d'implication de l'ensemble des ressources et des acteurs locaux est le facteur clé pour réussir sa mise en œuvre. Les collectivités locales sont aujourd'hui en bonne place pour enclencher des dynamiques concertées, suivre et valoriser les efforts de chacun selon une approche participative, mais surtout de permettre également de mobiliser des financements nationaux et internationaux pour la mise en œuvre de leurs plans d'action et générer des économies financières sur leurs factures énergétiques, leur permettant de financer des projets économiques au niveau de leurs territoires.

M. Oussama Nagati

Coordinateur national du programme ACTE

OBJECTIFS  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



 **Adresse** : Ambassade de Suisse: 22, rue Platon,
Z.A. Kheireddine, 2015 Le Kram – Tunis

 **Téléphone** : +216 71 197 161

 **Adresse e-mail** : tunis@eda.admin.ch

 **FAX** : +216 71 180 234